

- DEFINITION : *Les Environnements / Espaces Numériques de Travail* -

L'ENT : Description

- L'environnement ou espace numérique de travail (ENT), parfois appelé aussi cartable électronique, cartable numérique ou bureau virtuel, est une plate-forme d'échanges qui rassemble tous les membres de la communauté éducative d'un établissement scolaire (parents d'élèves, professeurs, élèves et personnels non enseignants). L'ENT est conçu comme un prolongement de l'établissement, accessible 7 jours sur 7.

- Ce projet est un portail de service en ligne : un site Web sécurisé, offrant un point d'accès unique où l'enseignant, l'élève et l'ensemble des personnels de l'établissement pourront trouver les informations (ou contenus), outils et services numériques en rapport avec leurs activités éducatives.

L'ENT : un «cartable numérique», un «bureau virtuel»

- Hébergé sur un serveur consultable de l'intérieur du lycée (Intranet) ou du domicile (Extranet), l'objectif de l'ENT est d'améliorer les conditions de travail en favorisant la communication et le partage, en tenant compte de la mobilité des enseignants et des élèves. Il s'utilise depuis un simple ordinateur équipé d'un navigateur et d'une connexion à Internet. Chaque utilisateur se connecte à son ENT en se rendant sur une page web spécifique sur laquelle il rentre son identifiant et son mot de passe. Il accède ainsi, selon son profil et ses besoins, à différents types de service :

L'ENT : un « couteau suisse » pour tous

- **pour l'équipe de direction et le personnel administratif** : la gestion des notes, des emplois du temps et agendas et des bulletins scolaires, les absences, des outils de travail collaboratif, des moyens de diffusion sélective ou généralisée de l'information, ...

- **pour l'enseignant** : l'emploi du temps, l'agenda de l'établissement, la gestion des notes et des absences, des outils de communication et de travail collaboratif, les espaces de publication de sa classe ou partagés avec ses collègues de la même discipline, ...

- **pour l'élève** : l'emploi du temps, l'agenda de l'établissement, la consultation de ses notes et de ses absences, l'espace de publication de sa classe et d'une matière en particulier, des outils de travail de groupe, l'accès à des ressources numériques, ...

- **pour le parent d'élève** : l'emploi du temps, l'agenda de l'établissement, les notes et les absences de son enfant, des informations sur l'établissement, des moyens de communication avec les enseignants et l'équipe de direction, ...